

CALENDRIER DES MESSES

Dimanche 1^{er} juin 2025
7^{ème} Dimanche de Pâques
Année C

Samedi 31 mai	18 h	La Chapelle	7 ^{ème} Dimanche de Pâques
Dimanche 1 ^{er} juin	10h30	Etang	
	10h30	St Léger	
Lundi 2 juin	11h	St Didier	messe
Mardi 3 juin	9h	Etang	messe
Mercredi 4 juin	15h30	Maison Famille de Bourgogne	messe
Jeudi 5 juin	9h	Etang	messe
Vendredi 6 juin	9h	Etang	messe
Samedi 7 juin	11h	St Didier	messe
	18h	La Grande-Verrière	Pentecôte
Dimanche 8 juin	10h30	Etang	
Lundi 9 juin	14h30	La Certenue	Départ de la procession depuis la source
	15h		Messe à la chapelle

Nouvelle adresse du site et du mail de la paroisse :
paroisseetang.fr

contact@paroisseetang.fr

Secrétariat paroissial 03 85 82 24 01
 17 rue Saint Pierre 71190 Étang-sur-Arroux
Père Etienne : 06 45 27 76 27

Chers paroissiens,

Je ne peux dissimuler ma tristesse au moment où l'assemblée nationale a voté une loi légalisant l'euthanasie et le suicide assisté. Ce basculement est d'une particulière gravité et nous ne pouvons que le condamner de toutes nos forces.

J'ai entendu des témoignages bouleversants de personnes en situation de handicap manifestants leur inquiétude. L'une d'entre elles donnait l'image d'avoir un pistolet pointé sur elle. Tant de personnes qui étaient dans une situation de grande vulnérabilité à cause du handicap ne le seront que d'avantage avec cette nouvelle loi qui ne protège plus la vie. Une autre personne disait que cette loi consistait à déposer une arme sur sa table de nuit. Comment résister quand la souffrance devient trop dure à supporter? Quand la solitude devient trop pesante?

Quelle tristesse de voir notre pays s'enfoncer dans l'horreur de l'individualisme. Les premiers concernés seront bien évidemment les plus pauvres et les plus vulnérables, ceux qui sont seuls face à la maladie et au handicap. Ceux qui se sentent de trop L'urgence n'était pas de supprimer des vies, mais d'accompagner les personnes qui souffrent afin qu'elles ne souffrent plus. Tant de belles choses se vivent et il suffit de se mettre à l'écoute des soignants, des accompagnateurs de ces situations difficiles. Combien de paroissiens reviennent bouleversés lorsqu'ils sont allés aider les personnes en situation de dépendance à Lourdes. Sommes-nous les seuls à encore parler de fraternité alors que ce mot orne le fronton de nos mairies?

La loi n'est pas encore adoptée et nous devons continuer le combat. Certains parmi vous ont écrit à notre député et nous ne pouvons que nous réjouir qu'il ait voté contre cette loi abominable. Nous l'en remercions. Ecrivons maintenant au sénateur pour qu'il puisse, lui aussi, lutter contre cette culture de mort.

Je vous assure de ma prière.
 Abbé Etienne LHOMME

INTENTIONS DE MESSE

Samedi 31 mai

Messe à 18h à La Chapelle

Dimanche 1^{er} juin

Messe à 10h30 à Etang

Famille VERMENOT

Bernard MAURICE et sa famille

Raymond GIBERT

Louis JACQUEMARD

Intention particulière

MARIAGE

Jean HOTELLIER et Ombeline TOUSSAINT DE

QUIEVRECOURT

le 31 mai à St Léger- sous- Beuvray

Sébastien MONNIN et Sandra MERMET-LYAUDOZ le 14 juin

à La Chapelle-sous-Uchon

BAPTEME

Constantin RAUX , le 7 juin à Mesvres

CONFESSIONS

Les confessions sont possibles après les messes en semaine ou à partir de 10 h avant la messe du dimanche ou la messe du samedi soir à 18h, sur rendez-vous.

FORMATION THEOLOGIQUE DES ADULTES

Mardi 3 juin de 20h à 21h, salle Mère Térésa, à la paroisse

QUETE IMPEREE

la quête du 8 juin est destinée aux établissements catholiques du diocèse

CHAPELET

Chaque mercredi, à 14h à la Comelle

PRIERE DES MERES

Le mardi, tous les 15 jours, à 10h à la chapelle à Etang

Pour tout renseignement, contactez Béatrice de Crémiers
au 06 63 70 19 56

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Tous les jeudis matin de **9h30 à 14h** à la Chapelle à Etang

Vous êtes tous bienvenus.

PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS

Chaque 1^{er} jeudi du mois, à 19h30, Heure Sainte à la chapelle du St Sacrement.

OUVERTURE DE LA CHAPELLE DE LA CERTENUE

(de 14h30 à 18h)

Dimanche 8 juin (Pentecôte) et lundi 9 juin, procession depuis la source à 14h30 et messe à 15h

LOI SUR LA FIN DE VIE

Ecrire à nos parlementaires :

- pour remercier notre député, monsieur Aurélien Du-tremble d'avoir voté contre cette loi : aurelien.du-tremble@assemblee.nationale.fr
- pour manifester notre opposition à cette loi auprès de notre sénateur monsieur Fabien Genet : f.genet@senat.fr

